

# Enfants violés et violentés : le scandale ignoré

*Préface de Pierre Lassus*  
*Postface de Christian Hervé*

Gérard Lopez

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2013  
ISBN 978-2-10-058798-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

---

# Préface

Pierre Lassus

**L**ES MALTRAITANCES faites aux enfants, dont les violences sexuelles, apparaissant comme une des modalités les plus fréquentes et les plus destructrices, devraient être considérées non pas simplement dans une approche humanitaire et compassionnelle. Elles constituent une tragédie sociale, une pathologie archaïque des civilisations qui doit imposer une prise en compte éthique dans le cadre d'une politique volontariste déterminée à l'éclairage d'une connaissance clinique rigoureuse.

Or, malgré quelques très timides avancées récentes, (d'ailleurs mises à mal par nombre de reculs), nous sommes aujourd'hui en France, très loin du compte.

Pourtant, tout observateur compétent et impartial est en capacité de mesurer les conséquences dramatiques des maltraitances, pour les enfants eux-mêmes mais aussi pour les sociétés. Non seulement elles causent des souffrances immédiates pour les victimes, mais elles laissent des empreintes traumatiques dans leur psychisme, empreintes que nous nommons aujourd'hui « psychotraumatismes ». Ces traumas, en l'absence de soins adaptés, risquent d'engendrer une répétition mortifère, les victimes reproduisant alors sur un mode compulsif les souffrances subies, soit en les infligeant aux autres, soit en se mettant en situation de les répéter envers elles-mêmes.

Chaque année, en France, des centaines d'enfants sont tués, des milliers sont victimes de viols et d'agressions sexuelles, très majoritairement incestueux, des dizaines de milliers sont victimes de mauvais traitements qu'il s'agisse de maltraitances physiques, de maltraitances psychologiques, de manipulations affectives, de confrontations destructrices à des violences familiales, de défauts de soins lesquels doivent être décidément considérés comme des maltraitances avérées car un enfant ne peut se construire que si ses besoins affectifs, psychologiques, éducatifs, sont convenablement couverts.

Plus encore : si l'on veut bien prendre en compte ce que nous enseigne l'approche clinique des maltraitances, à savoir que tous les adultes maltraitants ont été des enfants maltraités, que tous les criminels en série ont été des enfants maltraités, que tous les grands criminels d'État (Hitler, Staline, Milosévic, Saddam Hussein, Franco, Ivan le Terrible... *ad libitum*) ont été des enfants maltraités, il paraît légitime de se poser la question de savoir si les maltraitances de « l'Histoire » ne trouvent pas leur origine principale dans les histoires de maltraitances infligées aux enfants.

Soulignons au passage qu'au cours des siècles, les tragédies qui ont frappé l'humanité, sont, (au moins) à parts égales, imputables à des catastrophes « naturelles » ou à des actes commis par les humains eux-mêmes. Un tsunami, en 2004, a ravagé les côtes de l'océan Indien. En quelques heures, il a provoqué la mort de 200 000 personnes, nombre semblable à celui des victimes, en une nuit de février 1945, du bombardement de Dresde. Entre 1918 et 1919, on compte en Europe environ cinq millions de morts du fait de la grippe dite « espagnole » lorsque le bilan de la « Grande Guerre », de 1914 à 1918, est de 19 millions de victimes. Le Salvador est le pays le plus dangereux au monde avec un taux d'homicides de 114 pour 100 000 habitants, ce qui représente environ 7 700 victimes par an; en janvier 2001, le séisme qui a frappé le pays a causé la mort de 944 personnes, soit un taux de mortalité de 15 pour 100 000 habitants. Huit fois moins que les assassinats !

Or, face à un tel désastre de nos civilisations, rares, très rares, sont les voix pour le dénoncer. Il est bien peu « d'indignés » à se faire entendre ! Responsables politiques, syndicaux, associatifs, « maîtres à penser » en tous genres, si prompts à s'émouvoir pour, parfois, de mesquines querelles, à dénoncer des « scandales » dérisoires, à réclamer l'application de « principes de précaution » dès l'ombre du moindre risque, restent étonnamment silencieux. Pire même : ils ne voient pas la catastrophe... quand ils ne la dénie pas... quand ils ne dénigrent pas celles et ceux qui mènent un difficile combat pour faire qu'elle soit reconnue, entendue et nommée.

C'est un fait : une majorité d'acteurs de l'institution médicale, sociale, éducative, judiciaire, politique continue, aujourd'hui encore, de considérer les maltraitances avec une benoîte désinvolture, quand elle ne s'en fait pas le complice objectif par refus de les reconnaître et de les combattre. Ceci, le plus souvent, au nom d'une funeste et archaïque « idéologie du lien », qui tend à protéger, de fait, les « grands », les géniteurs (systématiquement qualifiés de « parents » quand bien même ils sont destructeurs), contre les enfants dont les souffrances, aux

conséquences pourtant gravissimes, sont ignorées, déniées, disqualifiées, voire, parfois, considérées comme devant être imputées au comportement de ces « petits », qui seraient « difficiles », volontiers « menteurs », quelquefois « manipulateurs » et « séducteurs » et à qui il arrive, qui le croirait, de tirer une « jouissance » secrète des manœuvres sexuelles qu'on leur inflige, ainsi qu'une réputée « psychanalyste » osa le dire publiquement. Le professeur Maurice Berger a, hélas, parfaitement raison de dénoncer dans l'un de ses derniers ouvrages, « l'échec de la protection de l'enfance ».

Dans ce contexte, l'ouvrage que nous propose le docteur Gérard Lopez, offre à tous ceux qui veulent « savoir » l'outil de référence qui faisait défaut. Non seulement, à partir de sa longue pratique de thérapeute et d'enseignant, Gérard Lopez collecte les données théorico-cliniques spécifiques des maltraitances, en démonte les mécanismes, fournit les éléments statistiques et les synthétise en les rassemblant, mais il apporte un éclairage critique étayé par des données cliniques, sur certaines théorisations en vogue, telles « le syndrome d'aliénation parentale (SAP) », les « fausses allégations » ou la « résilience » qui apparaissent comme des obstacles à une prise en compte objective de la réalité des maltraitances et de leurs conséquences pathologiques. Il aborde sur un mode réaliste, au-delà de l'idéologie, la pertinence de la psychanalyse freudienne dans la reconnaissance, la compréhension et la prise en charge des troubles psychiques liés à des maltraitances effectivement subies. Enfin il pose d'une façon précise et pratique, la question du soin, ne se limitant pas à la pratique psychothérapeutique, mais détaillant les impératifs éthiques, sociaux, juridiques et politiques sans lesquels il est vain d'espérer des résultats positifs, tant individuels que collectifs.

Ainsi, Gérard Lopez nous offre une « somme » sur la problématique des violences sexuelles et des maltraitances à enfants, depuis ses représentations mythologiques et symboliques, jusqu'aux contraintes cliniques et légales de la prise en charge des victimes.

Si cet ouvrage doit d'abord intéresser les professionnels de l'action médico-sociale, de la justice, de l'éducation, il sera utile à tous ceux qui au regard de leurs expériences vécues, de leurs convictions éthiques ou simplement de leur conscience citoyenne, souhaitent agir pour réduire les maltraitances dans leur fréquence et dans la gravité de leurs conséquences.

Il est facile d'établir un parallèle entre les systèmes « pseudo-familiaux » destructeurs, principaux producteurs des maltraitances et des violences sexuelles, et les régimes totalitaires à l'origine des

génocides et des crimes de masse : Allemagne hitlérienne, Union Soviétique, Irak, Cambodge...

Les uns et les autres reposent sur les mêmes bases perverses : inversion des valeurs (le « Bien » communément désigné comme tel, est stigmatisé quand le « Mal » est glorifié), inversion de la culpabilité (la victime est désignée comme coupable), la confusion fondée sur l'illusionnisme (« l'embrouille » qui empêche de comprendre ce qui se joue vraiment), le négationnisme (il ne s'est rien passé)... d'ailleurs les maîtres de ces régimes n'ont-ils pas été eux-mêmes des enfants maltraités ?

Or, ces organisations étatiques criminelles ont, pendant longtemps, bénéficié d'un soutien militant ou d'une « bienveillante neutralité » (ce qui, soit dit en passant, revient au même : se proclamer « neutre » quand il y a un fort et un faible, un loup et un agneau, un agresseur et une victime, c'est à l'évidence, prendre objectivement le parti de l'agresseur) de la part de certaines « élites » intellectuelles, morales ou politiques, lesquelles avaient pourtant tous les moyens de connaître la réalité tragique des crimes perpétrés. Dans l'après-coup, et parfois bien longtemps après, ces complices par action ou par abstention, ont tenté de se justifier en arguant « qu'ils ne savaient pas »... argument pitoyable en ce qu'il présuppose soit un mensonge grossier, soit une affligeante stupidité.

Eh bien, désormais, grâce à l'ouvrage de Gérard Lopez, les divers responsables de la protection de l'enfance qui continuent de ne pas voir, de ne pas entendre, de ne pas nommer, ne pourront plus se reconnaître « responsables mais pas coupables »... parce qu'ils n'auraient pas su.

S'ils « ne savent pas », c'est qu'ils n'auront pas voulu savoir.

Pierre LASSUS

Essayiste,  
Administrateur de l'Institut de victimologie,  
Directeur général honoraire  
de l'Union française pour le sauvetage de l'enfance

---

# Sommaire

<i>Préface</i>	III
PIERRE LASSUS	

<i>Introduction</i>	1
---------------------	---

## PREMIÈRE PARTIE

### LE CONSTAT

<b>1. Conséquences sociales et médico-psychologiques des violences sexuelles et autres maltraitances</b>	9
<b>2. Que sait-on de la fréquence des violences sexuelles et autres maltraitances ?</b>	33
<b>3. Pourquoi refuse-t-on de prendre en considération la maltraitance et ses conséquences ?</b>	51

## DEUXIÈME PARTIE

### QUELLES SOLUTIONS ?

<b>4. Comment repère-t-on et dépiste-t-on les violences sexuelles ?</b>	115
<b>5. Quelle prise en charge sociale et judiciaire peut-on proposer aux enfants victimes de violences sexuelles ?</b>	169
<b>6. Comment suivre les révélations tardives de violences sexuelles sur le plan médico-psychologique ?</b>	199

<i>Conclusion</i>	227
<i>Postface</i>	231
CHRISTIAN HERVÉ	
<i>Annexe . Le réseau : adresses utiles</i>	235
<i>Bibliographie</i>	241
<i>Table des matières</i>	243



---

# Introduction

Je remercie Anne Tursz, Karen Sadlier, Marie Balmay, Christian Hervé, Jacqueline Phélip, Géraldine Rabier, Isabelle Fortel, Pierre Lassus, Emmanuelle Piet, Philippe Werson, Marie-Christine Gryson-Dejehansart, Ernestine Ronai.

Que Paul Bensussan, Hubert Van Gisjeghem, Jacques-Alain Miller, et quelques autres, ne se sentent pas directement mis en cause, mes critiques s'adressant à certains aspects de leurs théories qui ne sont pas validées par la recherche scientifique.

Les violences sexuelles, lorsqu'elles ne sont pas le fait d'un pédocriminel isolé, sont un des aspects de la maltraitance infantile ainsi définie par l'Organisation mondiale de la santé :

La maltraitance de l'enfant comprend toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou psychoaffectifs, de sévices sexuelles, de négligences ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité dans un contexte de relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir<sup>1</sup>.

---

1. *Report of the consultation on child abuse prevention*, Genève, World Health Organisation, 29-31 March 1999.

Il est difficile de définir les violences sexuelles sans se référer aux définitions pénales. Pour Blandine Guettier et Mireille Nathanson<sup>2</sup> par exemple :

Des auteurs ont tenté de définir des critères diagnostiques, tels les critères de Wyatt (1985) :

- activité sexuelle intrafamiliale avant l'âge de 18 ans, soit non désirée, soit impliquant une personne plus âgée de 5 ans ou plus ;
- activité sexuelle extra-familiale non désirée avant 18 ans ;
- ou activité sexuelle extra-familiale avant 13 ans avec une personne plus âgée d'au moins 5 ans.

Les « abus sexuels » peuvent également être définis comme une activité sexuelle que l'enfant ne peut comprendre, à laquelle il ne peut pas consentir, et pour laquelle son stade de développement ne l'a pas préparé, ou qui viole la loi ou les tabous sociaux.

Une définition est couramment admise actuellement : constitue un « abus sexuel » toute activité sexuelle à laquelle une victime est incitée ou contrainte de participer par un agresseur sur lui-même, sur elle-même ou sur une tierce personne, contre son gré, ou par manipulation affective, physique, matérielle ou usage d'autorité, de manière évidente ou non, que l'abuseur soit connu ou non, qu'il y ait ou non évidence de lésions ou de traumatisme physique ou émotionnel, et quel que soit le sexe des personnes impliquées. Le fait que l'enfant paraisse « consentant » ne modifie absolument pas le fait qu'il s'agit d'un abus.

Personnellement, nous n'utilisons jamais le mot « abus » qui, en langue française, laisse supposer qu'un viol est tolérable à petite dose, pas plus que nous parlons de pédophilie parce que nous considérons que les pédocriminels n'aiment pas les enfants, quoi qu'ils en disent bien souvent.

Les violences sexuelles sont un sujet surmédiatisé lorsqu'elles prennent un caractère spectaculaire. Elles sont enflées par les tambours médiatiques lorsqu'elles sont commises par un « pédocriminel » de préférence récidiviste, ou lorsqu'elles sentent le soufre comme à

---

2. Guettier B., Nathanson M., *Comment reconnaître une maltraitance sexuelle récente chez l'enfant de 3 ans à la puberté ?* In Conférence de consensus : Conséquences des maltraitances sexuelles. Reconnaître, soigner, prévenir, Paris, John Libbey et Fédération Française de Psychiatrie, 2004.

Outreau<sup>3</sup>. Mais elles sont le plus souvent ignorées quand elles sont commises, comme c'est le plus souvent le cas, dans le secret des familles.

Ce qui distingue la maltraitance de l'erreur éducative – mais une violence sexuelle n'est jamais une erreur éducative, un dérapage, un moment d'égarement... – c'est le côté répétitif des violences subies. De ce point de vue, un viol unique infligé par un pédocriminel n'entraîne pas des conséquences aussi graves que des viols par inceste.

Bien que ces sujets soient d'importance, cet ouvrage n'aborde pas les problèmes de la prostitution des mineurs, les mutilations sexuelles, les mariages forcés, les violences sexuelles commises dans certaines sectes totalitaires, la pédophilie et autres sujets très préoccupants, comme nous l'avons fait il y a une quinzaine d'années<sup>4</sup>. Il traite de la violence sexuelle « ordinaire », essentiellement familiale, celle à laquelle nous sommes, ou plutôt devrions être, en permanence confrontée si nous acceptons de prendre en compte les résultats de la recherche scientifique les concernant.

Qui peut sereinement envisager qu'un enfant au moins pourrait être tué chaque jour par ses parents ? Chiffre proprement scandaleux qui se déduit de l'enquête rétrospective de l'Inserm menée par Anne Tursz et son équipe<sup>5</sup> (voir chapitre 2).

L'approche qui guide notre réflexion est fondée sur la méthodologie développée par le Laboratoire d'éthique médicale et de médecine légale de l'Université Paris-Descartes qui privilégie une éthique fondée sur l'évaluation scientifique ou à défaut une éthique de la discussion mais, dans les deux cas, confrontées aux pratiques de terrain parce que les théories scientifiques peuvent être détournées de leur but et utilisées à des fins idéologiques. Nous écartons résolument toutes les théories qui sont fondées sur la conviction, les avis d'experts notamment.

La première partie de cet ouvrage est une recension des études scientifiques concernant les conséquences et la fréquence des violences sexuelles et autres graves maltraitements infantiles. Le lecteur allergique

---

3. Antonowicz G., *Outreau, fiasco médiatique et manipulation politique*, in *La cohérence des châtiments*, Essais de philosophie pénale et de criminologie n° 10, Paris, Dalloz, 2012.

4. Lopez G., *Les violences sexuelles sur les enfants*, Paris, PUF, « Que Sais-Je ? », 1997.

5. Tursz A., Crost M., Gerbouin-Rérolle R., Beauté J., *Étude épidémiologique des morts suspectes de nourrissons en France : quelle est la part des homicides ?* Bull. épidemiol. Hebd., 2008.

aux chiffres pourra se limiter à prendre connaissances des tableaux et des encadrés, avant d'aborder le chapitre 3, très important à nos yeux, probablement polémique, qui analyse les ressorts du puissant déni de la maltraitance. La seconde partie, essentiellement pratique, illustrée de 25 cas cliniques, est consacrée aux solutions possibles.

Plus précisément :

- le premier chapitre recense les conséquences sociales et médico-psychologiques des violences sexuelles et autres maltraitances ;
- le chapitre 2 aborde les difficultés méthodologiques que pose la détermination scientifique de la fréquence des violences sexuelles commises sur les enfants et les adolescents. Leur importance devrait interpeller l'opinion et les décideurs, ce n'est pas le cas au-delà de la légitime indignation qu'elles suscitent, laquelle entraîne une inflation de lois prises souvent à la hâte sous l'effet de l'émotion, ou au contraire des prises de position purement formelles qui vont souvent dans le sens du déni ;
- le chapitre 3 analyse les raisons pour lesquelles les violences sexuelles et leurs conséquences sont sous-estimées voire purement et simplement ignorées ou niées : la maltraitance n'est manifestement pas un problème prioritaire de santé publique ; le défenseur des enfants a été mis au placard ; on est confronté à une farouche volonté de démembrer l'ordonnance de 1945 au profit d'une politique sécuritaire ; etc. Pour tenter d'apporter un éclairage à ce constat, ce livre fait un détour par les textes fondateurs de notre culture. Il se livre à une critique éthique de certaines théories « politiquement correctes » qui alimentent le déni comme le soi-disant syndrome d'aliénation parentale, les fausses allégations, les faux souvenirs, la résilience mal comprise, et quelques autres théories antivictimaires non fondées sur les critères éthiques de l'évaluation ou de la discussion, tels que nous venons de les définir ;
- le chapitre 4 est consacré à l'approche clinique dans un esprit pragmatique : améliorer le repérage, le dépistage de ces situations et les pratiques professionnelles ;
- le chapitre 5 traite de la prise en charge sociale et judiciaire qui ne peut se concevoir qu'en réseau avec la justice, le service de l'aide sociale à l'enfance, le réseau associatif ;
- le chapitre 6 aborde les principes du traitement psychologique des conséquences des violences sexuelles et autres maltraitances, parce que si les enfants violés deviennent rarement des cygnes majestueux soi-disant résilients, ils peuvent devenir des adultes équilibrés, et non pas

ces canards boiteux décrits par la recherche scientifique, quand ils sont correctement pris en charge sur le plan socio-médico-psychologique.

Ce livre est une synthèse des cours que l'auteur dispense à l'université Paris-Descartes ou à l'Institut de criminologie de l'université Panthéon-Assas Paris II, mais aussi de ses travaux publiés dans des revues ou des ouvrages, aux éditions Dunod et aux éditions Dalloz notamment. Il bénéficie également de l'expérience des médecins légistes de l'Unité de médecine judiciaire du service de médecine légale de l'hôpital Sud-Francilien et des thérapeutes du Centre de Psychotrauma de l'Institut de victimologie et tout particulièrement de Karen Sadlier, directrice du département enfants.



# PARTIE 1

---

## LE CONSTAT





## *Chapitre 1*

---

# Conséquences sociales et médico-psychologiques des violences sexuelles et autres maltraitances

Quelles sont les conséquences de la maltraitance infantile et des violences sexuelles sur le plan social ?

La recherche scientifique, pléthorique, fait depuis longtemps directement le lien entre maltraitances et problèmes de santé tant physique que psychique, entre maltraitances et exclusion sociale et même entre maltraitances et criminalité.

Mais avant de nous consacrer aux résultats, nous allons envisager les différents types de recherches exploitables. Il faudrait idéalement, dans un deuxième temps, faire une analyse évaluative des pratiques de terrain car les théories les mieux établies sur un plan scientifique peuvent être manipulées pour des raisons politiques ou idéologiques.

## SUR QUELLES RECHERCHES ET SELON QUELLE APPROCHE ÉTHIQUE ?

### Les études disponibles

Cet ouvrage s'appuie prioritairement sur des données validées par la recherche et privilégie les études scientifiques parues dans des revues avec comité de lecture, bénéficiant d'un haut potentiel scientifique (*impact factor*), pour la plupart présentes dans la base de données MedLine consultable sur PubMed. Toutes ces études n'ont pas la même pertinence. On distingue :

- les études rétrospectives ;
- les études longitudinales ;
- les méta-analyses qui rassemblent les données issues d'études comparables ré analysées au moyen d'outils statistiques adéquats ;
- les expertises collectives que l'Inserm réalise depuis 1994.

Les **études rétrospectives** permettent, en interrogeant une population donnée, de déterminer la fréquence des violences sexuelles subies ou des complications. Elles présentent des problèmes méthodologiques dont de possibles problèmes de mémorisation mais elles dépendent aussi de la nature des questions posées et des réponses. Marcela Iacub<sup>1</sup>, idéologue résolument anti-féministe par exemple, critique les questions posées par l'observatoire national de la délinquance. À propos des statistiques concernant les adultes qui déclarent avoir subi des viols ou des agressions sexuelles, elle écrit :

« Mais s'il s'agit d'un regret ou d'un remords et non d'un viol. Et l'on peut s'imaginer que beaucoup de femmes qui disent aux sociologues qui les interrogent dans les enquêtes de victimation avoir été violée se trouvent dans de telles situations et que, si elles ne portent pas plainte, c'est parce qu'au fond d'elles-mêmes elles savent qu'il ne faut pas confondre une métaphore avec la réalité. » (p. 96)

Les **études longitudinales**, surtout lorsqu'elles s'appuient sur des cohortes d'enfants suivis pendant des années, sont évidemment préférables parce que peu contestables. Selon Anne Turzs (2010) les principales cohortes ayant abordé le thème de la maltraitance sont britanniques, néo-zélandaises et scandinaves. Ces outils de recherche sont les seuls à pouvoir estimer la fréquence des conséquences à long

---

1. Iacub M., *Une société de violeurs ?*, Paris, Fayard, 2012.

terme de la maltraitance et surtout à pouvoir affirmer l'existence d'une transmission transgénérationnelle de la violence. L'étude Elfe, première étude longitudinale française depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte ne prend pas en compte la maltraitance et ses conséquences. Il nous faudra par conséquent continuer à nous reporter aux études longitudinales réalisées à l'étranger.

Les **expertises collectives** sont une mission de l'Inserm depuis 1994<sup>2</sup>. Elles apportent un éclairage scientifique sur un sujet donné dans le domaine de la santé à partir de l'analyse critique et de la synthèse de la littérature scientifique internationale. Elles sont réalisées à la demande d'institutions souhaitant disposer des données récentes issues de la recherche, utiles à leurs processus décisionnels en matière de politique publique. Une expertise collective doit être considérée comme une étape initiale nécessaire pour aboutir, à terme, aux prises de décision. Pour répondre à la question posée, l'Inserm réunit un groupe pluridisciplinaire d'experts reconnus composé de scientifiques et de médecins. Ces experts rassemblent, analysent les publications scientifiques et en font une synthèse. Des lignes forces sont dégagées et des recommandations parfois élaborées. Les conclusions apportées par les travaux d'expertise collective contribuent au débat des professionnels concernés et au débat de société. En ce qui concerne notre sujet, parmi la soixantaine d'expertises collectives qui ont été réalisées dans de nombreux domaines de la santé, aucune ne concerne directement la maltraitance infantile. Cependant, on retient certaines expertises collectives qui intéressent indirectement notre sujet, dont :

- trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent (2005) ;
- autopsie psychologique, mise en œuvre et démarches associées (2008), à propos de la prévention des suicides ;
- santé des enfants et des adolescents. Propositions pour la préserver (expertise opérationnelle, 2009) ;
- santé de l'enfant. Propositions pour un meilleur suivi (2009).

En revanche pas un mot sur la maltraitance infantile dans les expertises collectives concernant : Obésité. Bilan et évaluation des programmes de prévention et de prise en charge (2006) ou Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie.

---

2. <http://www.inserm.fr/thematiques/sante-publique/expertises-collectives>

## L'approche éthique

Nous privilégions dans la mesure du possible une approche éthique fondée sur la recherche scientifique dont on conçoit aisément l'importance en matière de violences sexuelles et autres maltraitements imposés aux enfants.

En cas d'insuffisance de preuves, cette approche éthique accorde une grande importance aux recommandations issues des consensus professionnels, fruit d'une **éthique de la discussion** entre experts, juristes, scientifiques, journalistes, autorités religieuses, membres de la société civile. Ces consensus sont évidemment toujours plus ou moins mous et ne satisfont jamais totalement les positions des uns et des autres, surtout lorsque celles-ci sont opposées, par exemple entre les experts scientifiques et les religieux. Il existe plusieurs conférences de consensus ou auditions publiques qui s'intéressent aux violences sexuelles, directement ou indirectement :

- la crise suicidaire : reconnaître et prendre en charge (2000) ;
- psychopathologies et traitements actuels des auteurs d'agressions sexuelles (2001) ;
- conséquences des maltraitements sexuelles. Les reconnaître, les soigner, les prévenir (2003) ;
- maltraitance : dépistage, conduite à tenir aux urgences – en dehors des maltraitements sexuelles (2004) ;
- audition publique : l'expertise psychiatrique pénale (2007).

Ces conférences ou auditions publiques sont consultables sur le site Psydoc<sup>3</sup> ou celui de la Haute autorité de santé<sup>4</sup>.

Nous écartons toutes les approches éthiques fondées sur la **conviction** qui refuseraient d'être confrontées à la discussion et rejetteraient violemment des conclusions de la recherche qui ne la satisferaient pas, certaines exagérément angéliques, d'autres tout simplement négationnistes, mais toujours dogmatiques.

Mais, qu'elle soit fondée sur l'évaluation scientifique ou sur une éthique de la discussion, il convient de se livrer à une **analyse éthique des pratiques de terrain** ou des pratiques professionnelles car toute approche peut être détournée par une mauvaise compréhension, une mise en pratique insuffisante ou contre productive, ou pour des raisons

---

3. psydoc-fr.broca.inserm.fr

4. www.has-sante.fr